



BÉNIN ET TOGO : DÉMOCRATIE, SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE, PILIERS DE L'« AFROPTIMISME »

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Afrique de l'Ouest au Bénin et au Togo

7 au 12 septembre 2015

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France - Afrique de l'Ouest s'est rendue au Bénin et au Togo du 7 au 12 septembre 2015. Elle était composée du président du groupe, M. Jacques Legendre, de Mme Hélène Conway-Mouret, présidente déléguée pour le Bénin, de Mme Claudine Lepage, présidente déléguée pour le Togo et de M. Jean-Baptiste Lemoine, président délégué pour la Côte d'Ivoire.

I. Conforter la culture démocratique

A – Le Bénin, exemple de démocratie en Afrique de l'Ouest

Depuis la grande conférence nationale de 1990 qui a marqué la fin du régime marxiste-léniniste qui avait gouverné le Bénin depuis 1974, ce pays est considéré comme un exemple de démocratie pour les autres pays de la sous-région. Il a d'ailleurs été salué en des termes vibrants par François Hollande lors de sa visite au début du mois de juillet 2015.

Au cours des deux jours qu'ils ont passés au Bénin, les sénateurs ont été reçus par le Premier ministre, M. Lionel Zinzou, ainsi que par les ministres de la décentralisation et de l'environnement. Ils se sont entretenus avec une délégation composée de députés de la majorité et de l'opposition conduite par le Vice-président de l'Assemblée nationale du Bénin, M. Eric Houndetté.

Lors de ces entretiens, les sénateurs ont pu mesurer la vigueur de la démocratie béninoise et l'attachement de l'ensemble des acteurs politiques, tous partis confondus, au bon fonctionnement des institutions. La presse, en particulier, jouit d'une totale liberté, que les journalistes n'hésitent pas à utiliser pour critiquer le pouvoir en place.

Après la réussite au printemps 2015 des élections municipales et des élections législatives, qui ont notamment vu l'Assemblée nationale porter à sa tête l'opposant historique du Président Boni Yayi, M. Adrien Hounjédji, le Bénin devra organiser en 2016 des élections présidentielles, dont le premier tour devrait avoir lieu le 6 mars.



La délégation avait choisi de consacrer son déplacement aux thèmes de la démocratie, de la bonne gouvernance et de la décentralisation, du développement économique, de la sécurité maritime et de la participation de ces deux pays d'Afrique de l'Ouest à la Conférence sur le climat qui s'est tenue à Paris du 30 novembre au 14 décembre 2015. Elle a également souhaité rencontrer des représentants de la communauté française et des acteurs des relations éducatives, commerciales et culturelles bilatérales.

Alors qu'un certain nombre de ses opposants soupçonnaient le Président Boni Yayi de vouloir faire modifier la Constitution afin de briguer un troisième mandat, celui-ci a clairement fait savoir qu'il n'entendait pas se représenter.



Conférence de presse de M. Jacques Legendre et Mme Hélène Conway-Mouret à l'issue de leurs entretiens à l'Assemblée nationale du Bénin

En nommant M. Lionel Zinzou, banquier d'affaires et économiste mondialement réputé au poste de Premier ministre, il a en revanche désigné celui qui apparaît clairement comme son dauphin depuis qu'il a annoncé sa candidature à la Présidence sous les couleurs du parti au pouvoir, les Forces Cauris pour un Bénin émergent (FCBE).

Si la course à la magistrature suprême paraît pour l'heure très indécise, les députés béninois rencontrés par les sénateurs ont souligné combien la bonne préparation logistique de ces élections (bonne tenue des listes électorales notamment) constituait un défi qu'il était capital de relever pour garantir le bon déroulement du processus électoral à venir.

B – Le Togo, un pays dont la démocratisation se poursuit

Après le long règne de Gnassingbé Eyadema, parvenu au pouvoir au Togo en 1967, son fils Faure lui a succédé en 2005 aux termes d'élections controversées. Sa réélection en 2010 qui a de nouveau fait l'objet de nombreuses contestations, avait conduit le groupe d'amitié à suspendre tout déplacement dans le pays.

En revanche, les élections d'avril 2015, qui ont vu Faure Gnassingbé Eyadema se succéder à lui-même pour un troisième mandat suite à sa victoire sur le candidat de l'opposition Jean-Pierre Fabre, candidat de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), se sont déroulées de façon satisfaisante, de l'avis des observateurs internationaux.

Lors de leur visite au Togo, les sénateurs ont été reçus par le Premier ministre, M. Komi Selom Klassou. Ils ont rencontré à de nombreuses reprises les députés du groupe interparlementaire d'amitié Togo-France présidé par Mme Demba Tignokpa. Ils ont également participé à des échanges avec les membres du groupe Union pour la République (UNIR), groupe majoritaire au sein de l'Assemblée nationale togolaise, avant d'être reçus au siège de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), principal parti d'opposition au Gouvernement.

Si les membres de l'ANC, avec lesquels les sénateurs ont pu longuement discuter, leur ont fait valoir combien l'ensemble des rouages du pouvoir restait aux mains des partisans du Président Eyadema, rassemblés au sein du parti UNIR, les membres de la délégation ont pu constater que les relations entre la majorité et l'opposition au sein de l'Assemblée nationale togolaise étaient plus apaisées que quelques années auparavant.

Le prochain chantier décisif pour la démocratie togolaise est, à n'en point douter, celui de la décentralisation, alors que les dernières élections municipales ont eu lieu en 1987 et que les pouvoirs locaux sont assurés par des préfets et par des délégations spéciales nommés par le Gouvernement central. Toutefois, celui-ci, bien conscient du problème, entend prochainement soumettre à l'Assemblée nationale un projet de loi de décentralisation. Les membres de la délégation sénatoriale ont fait valoir auprès de leurs interlocuteurs l'expérience de la Haute Assemblée française en la matière et ont reçu en retour de nombreuses demandes d'échanges d'expériences et de coopérations décentralisées.

II. Assurer la sécurité dans le Golfe de Guinée pour pleinement bénéficier des échanges maritimes internationaux

Le Golfe de Guinée, qui constitue le versant maritime du Bénin et du Togo, constitue aujourd'hui un espace incontournable dans l'économie mondialisée. Traversé par de nombreuses routes maritimes, il devrait voir le trafic dans ses eaux augmenter fortement dans les années à venir, en raison de l'intégration toujours plus poussée de l'Afrique de l'Ouest dans les flux d'échanges économiques internationaux.

Cet emplacement privilégié constitue un immense atout pour le Bénin et pour le Togo, et plus particulièrement pour leurs grands ports, les ports autonomes de Cotonou et de Lomé, que la délégation sénatoriale a pu visiter au cours de son séjour.

Le port autonome de Cotonou, exploité par l'entreprise française Bolloré Africa Logistics, est aujourd'hui en pleine expansion, avec la construction de nouveaux quais.

Le port autonome de Lomé, exploité par Bolloré et par son concurrent chinois China Merchants, jouit pour sa part d'atouts encore plus considérables, dans la mesure où il est le seul port en eaux profondes d'Afrique de l'Ouest, ce qui lui permet d'accueillir des porte-conteneurs d'un tonnage supérieur à ceux de ses concurrents. Une « blue zone » du groupe y a été installée, destinée à produire de l'électricité grâce à des panneaux photovoltaïques pour alimenter des postes informatiques et des machines utiles à la vie quotidienne.

Seule ombre au tableau : la piraterie, qui a fait ces dernières années son apparition dans le Golfe de Guinée. Si le Togo est parvenu à instaurer des conditions de sécurité très fiables -comme en témoigne le nombre impressionnants de navires marchands qui mouillent au large de Lomé- le Bénin semble plus vulnérable.

Les interlocuteurs rencontrés par les sénateurs ont souligné combien la collaboration entre les marines béninoises et togolaises et leurs interlocuteurs français et américains leur apparaissent décisive, afin de garantir une sécurité maritime maximale. Le sommet sur la sécurité maritime qui se tiendra dans les tout prochains mois à Lomé devrait être l'occasion d'avancées importantes sur ce dossier.



La délégation sénatoriale dans la Blue Zone du groupe Bolloré à Lomé

III. Donner du travail à une jeunesse de plus en plus instruite : un défi considérable, malgré des perspectives économiques prometteuses

Longtemps perçu comme un continent voué aux guerres, aux famines et aux épidémies, l'Afrique apparaît aujourd'hui comme la dernière frontière de la mondialisation économique et comme un territoire riche de potentialités multiples.

Alors que les pays développés ont fait l'expérience pour nombre d'entre eux d'une croissance anémique ces dernières années suite à la crise économique et financière de 2008, de nombreux pays africains ont connu dans le même temps une forte croissance, faisant souffler un vent d'« afroptimisme » sur le continent.

À cet égard, la délégation sénatoriale a pu bénéficier d'un véritable cours magistral d'économie du développement lors de sa rencontre avec le Premier ministre du Bénin, M. Lionel Zinzou, particulièrement confiant dans l'avenir économique de son pays et dans celui de l'Afrique de l'Ouest en général.

Il a néanmoins pointé du doigt un défi auquel sont confrontés tous les dirigeants de la sous-région à l'heure actuelle : celui d'une jeunesse nombreuse et de plus en plus éduquée, qui aspire à trouver des emplois de qualité, alors que l'économie est encore trop souvent victime de son caractère informel et d'une bureaucratie pesante et ne pourra pas leur offrir les fonctions auxquelles ils aspirent avant une bonne dizaine d'années.

L'accès des jeunes à l'emploi a également été abordé par la délégation pendant son séjour au Togo. Elle y a visité avec intérêt les installations flambant neuves du Centre de formation aux métiers de l'industrie (CFMI), financé par l'AFD et résultant d'une initiative portée également par les organisations patronales et le gouvernement togolais.

IV. Des pays exposés aux risques du changement climatique qui doivent être accompagnés sur la voie de l'« adaptation »

Le Bénin et le Togo, pays pauvres en voie de développement à l'industrie encore naissante, émettent très peu de gaz à effets de serre et leur responsabilité dans le phénomène du réchauffement climatique est infinitésimale.

Ils apparaissent en revanche, à bien des égards, comme des victimes de la hausse des températures de notre planète, qui s'accompagne d'une multiplication des événements climatiques extrêmes (inondations, sécheresses), d'une montée des eaux qui vient menacer les populations concentrées sur les côtes, de l'émergence de nouvelles maladies...

C'est pourquoi, il est capital, ainsi que l'ont d'ailleurs souligné les participants de la COP21, que les pays industrialisés viennent en aide aux pays tels que le Bénin et le Togo qui doivent impérativement s'adapter aux effets du changement climatique afin d'en limiter les dommages et de surmonter les risques que celui-ci présente pour leurs économies et leurs sociétés encore fragiles.

Les sénateurs ont pu mesurer combien les questions environnementales étaient devenues centrales dans l'ensemble des politiques publiques menées par les pouvoirs publics béninois et togolais -gouvernements centraux comme collectivités territoriales-, qui ont bien pris conscience de l'urgence de la situation.

Au Bénin, elle s'est rendue à Porto Novo, capitale politique et administrative du pays, où elle a été reçue par le maire. Elle y a découvert l'ambitieux projet « Porto Novo Ville Verte », porté par la municipalité et l'Agence française de développement et qui vise à aménager la lagune afin de valoriser la zone humide, de développer l'agriculture périurbaine et de prévenir les risques d'inondations. Il s'agit là d'un exemple particulièrement intéressant d'adaptation au changement climatique qui est également créateur de richesses et d'emploi pour tout un territoire.

*

* *

S'appuyant sur des relations historiques fortes, ce déplacement a permis des échanges riches et fructueux avec les pouvoirs publics béninois et togolais, et en particulier avec les représentants des deux Parlements.

Il a aussi donné l'opportunité aux sénateurs de rappeler les valeurs démocratiques et de la francophonie que la France, le Bénin et le Togo ont en partage.

Composition de la délégation



M. Jacques LEGENDRE

Président du groupe d'amitié
France-Afrique de l'Ouest
Sénateur du Nord
(Les Républicains)



Mme Hélène CONWAY-MOURET

Présidente déléguée (Bénin)
Sénatrice des Français établis hors de France
(Socialiste et républicain)



Mme Corine LEPAGE

Présidente déléguée (Togo)
Sénatrice des Français établis hors de France
(Socialiste et républicain)



M. Jean-Baptiste LEMOYNE

Président délégué (Côte-d'Ivoire)
Sénateur de l'Yonne
(Les Républicains)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_573.html